



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 24762

Texte de la question

M. André Berthol appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur un rapport inédit de l'inspection générale de l'administration et de l'éducation nationale sur les emplois jeunes (le quotidien Le Monde du 30 décembre). Ce rapport ferait ressortir des inquiétudes en ce qui concerne la formation promise aux emplois jeunes. Le retard apporté à sa mise en oeuvre peut entraîner des conséquences sociales et politiques. En effet, on a constamment rappelé aux aides-éducateurs que leurs fonctions n'étaient que temporaires. Si une telle formation ne leur est pas offerte, ce discours perdra de sa crédibilité avec les suites à moyen terme que l'on peut imaginer. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il compte prendre pour qu'ils bénéficient de la formation qui leur a été promise.

Données clés

Auteur : [M. André Berthol](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24762

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 547